



MAISONS DE LA  
**PROVIDENCE**

"ACCOMPAGNER SUR LE CHEMIN DE LA VIE"

Aux familles et représentants de nos pensionnaires

25 mars 2020

## INFORMATION CORONAVIRUS N° 3

### Nouvelle forme

Voici le nouveau bulletin d'information, publié sur notre site internet [www.emsprovidence.ch](http://www.emsprovidence.ch), relatif au coronavirus et ses incidences auprès de nos établissements de Montagnier et d'Orsières.

L'idée est de tenir régulièrement au courant et de manière réactive les familles et les représentants de nos pensionnaires via ce moyen de communication.

### Fermeture des EMS

En date du 13 mars, sur ordre du Conseil d'Etat valaisan, tous les EMS ont été fermés aux visites jusqu'à nouvel avis. Le foyer de jour l'Orchidée avait déjà subi le même sort 2 jours auparavant. Les travaux de mises aux normes du bâtiment de Montagnier débutés au mois de janvier ont également été arrêtés.

Les visites sont autorisées uniquement dans des cas exceptionnels et justifiés, comme l'accompagnement en fin de vie par exemple, après une demande effectuée auprès de la direction (durant les heures de bureau).

Ces mesures sont là pour protéger les résidents qui représentent la population fragilisée et vulnérable au coronavirus.

### Situation actuelle

Nous avons un cas de coronavirus avéré, depuis une dizaine de jours, auprès de nos résidents. Celui-ci a été mis en isolement, conformément aux règles d'usage, et son état de santé est stable jusqu'à ce jour. Les personnes ayant eu des contacts rapprochés avec lui ont été mises en quarantaine. Comme celles-ci ne présentaient pas de symptômes après 5 jours, cette mesure a pu être levée pour elles sur ordre médical.

Des mesures de prévention sont appliquées quotidiennement pour préserver la santé de nos pensionnaires et de nos collaborateurs.

Par exemple, pour les employés, une désinfection systématique des mains est exigée à l'entrée ainsi que le port du masque durant toute leur présence au sein de nos maisons.

En outre, les employés présentant des symptômes sont systématiquement testés à la Maison de la Santé et restent à domicile, en cas de test positif, jusqu'à leur complet rétablissement.

## **Transfrontaliers**

Les transfrontaliers sont toujours autorisés à travailler en Suisse, selon les recommandations du Conseil Fédéral. Nous avons décidé d'appliquer ces règles jusqu'à nouvel avis.

En effet, en l'état actuel et d'après nos analyses, les risques sont aussi importants avec les employés qui retournent quotidiennement dans leurs familles qu'avec ceux qui traversent la frontière. L'essentiel est d'appliquer les mesures de protection mises en place au sein de nos établissements.

## **Nouvelle organisation**

Dans l'objectif de diminuer les interactions entre résidents d'étages différents, nous avons revu notre organisation :

- des salles à manger ont été ouvertes à chaque étage afin de limiter les flux lors des repas (fermeture des salles à manger du rez-de chaussée) ;
- les animations sont désormais réalisées directement sur les étages, avec notre personnel uniquement, soit sous forme de petits groupes soit de manière individuelle ;
- les résidents qui ont déménagé, durant les travaux de Montagnier, ont ou vont réintégrer leur chambre à la suite de l'arrêt de ces derniers.

## **Communication avec les résidents**

Le contact téléphonique avec votre proche ou pupille est toujours possible même si celui-ci ne possède pas d'appareil propre en chambre.

De notre côté, nous sommes en train d'acquérir des tablettes électroniques afin de vous permettre de contacter nos résidents par vidéo.

Des informations complémentaires vous parviendront à ce sujet lors de la prochaine newsletter.

## **Remerciements**

Nous vous remercions de la rigueur avec laquelle vous appliquez les consignes d'éloignement social. Nous sommes persuadés qu'avec votre aide nous allons trouver les meilleures solutions pour que nos résidents ne souffrent pas trop de cet isolement.

## **Contacts**

Patrice Michaud – Directeur – 027 777 24 05 – patrice.michaud@emsprovidence.ch

Pierre-Louis Abbet – Directeur des soins – 027 777 24 61 – pierre-louis.abbet@emsprovidence.ch